



Assemblée générale

Vingtième session

Victoria Falls (Zambie/Zimbabwe), 24-29 août 2013

Point 5 l) d) de l'ordre du jour provisoire

A/20/5 l) d)
Madrid, 4 juillet 2013
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie I : Programme de travail

d) L'OMT au sein du système des Nations Unies

I. Introduction

1. L'**Organisation mondiale du tourisme** (OMT) a continué de s'investir et de participer aux discussions de fond de l'**Assemblée générale des Nations Unies** (AGNU), du **Conseil économique et social** (ECOSOC) et de leurs commissions/organes subsidiaires, ainsi qu'à celles des différents mécanismes et réseaux interorganisations institués par le système des Nations Unies qui sont concernés par le secteur du tourisme. Ses principaux objectifs sont de faire pleinement reconnaître au niveau international le potentiel croissant du tourisme, secteur polyvalent contribuant à la croissance économique, au développement durable et à la lutte contre la pauvreté, et aussi d'éviter et de réduire la duplication des efforts, d'utiliser les ressources au mieux et d'exploiter les connaissances d'autres institutions dans leurs domaines de responsabilités respectifs attendu qu'elles offrent de nouvelles possibilités d'intégrer le tourisme et les activités entreprises par l'OMT.

II. Activités au sein du système des Nations Unies

A. Participation aux questions de fond et activités du système des Nations Unies :

2. L'OMT s'est investie dans des débats sur des sujets de fond concernant le tourisme en participant à toute une série de réunions, d'événements et d'activités à caractère intergouvernemental et interinstitutionnel se tenant au siège de l'ONU à New York et ailleurs, par exemple sur les priorités de développement pour l'après-2015, à différents niveaux (comme le **Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales**, le **Comité de haut niveau sur les programmes** et le **Groupe des Nations Unies pour le développement** - GNUD), les consultations sur l'après-Rio+20 menées dans le cadre du **Forum politique de haut niveau** et du **Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable** de l'AGNU ainsi que les équipes spéciales interinstitutions soutenant les priorités de développement pour l'après-2015 et le Groupe de travail ouvert. L'Organisation a également participé et continue de suivre les processus préparatoires de conférences mondiales de l'ONU comme la Troisième conférence sur les **Petits états insulaires en développement** (PEID) programmée pour septembre 2014 à Samoa et la Conférence consacrée à l'examen décennal de



l'application du Programme d'action d'Almaty pour les **pays en développement sans littoral** qui devrait aussi se tenir en 2014.

3. La **Conférence des Nations Unies sur le développement durable** (ou « Rio+20 ») a constitué une opportunité unique et une étape importante permettant à l'OMT de participer en soulignant le rôle considérable que le tourisme peut jouer dans le contexte de l'économie verte et du cadre institutionnel pour un développement durable, les deux grands thèmes de la conférence. La contribution majeure du tourisme durable au développement est reconnue dans le document final de Rio+20 « **L'avenir que nous voulons** » où elle figure en tant que domaine thématique et question intersectorielle, ainsi que dans le Pacte sur les océans et le **Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10-YFP d'après son acronyme en anglais)**. En outre, l'OMT a pu animer deux manifestations parallèles officielles qui ont été organisées avec le soutien du Ministère brésilien du tourisme, du Comité de pilotage des Nations Unies sur le tourisme pour le développement, de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** et du **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)**, pour démontrer comment le tourisme peut être un catalyseur du développement vers une économie verte.

4. En tant que coordinatrice du **Comité de pilotage sur le tourisme pour le développement (SCTD)**, une initiative qui regroupe actuellement neuf organismes et programmes des Nations Unies pour harmoniser leurs activités touristiques afin de soutenir les pays en développement, l'OMT travaille continuellement avec des membres du SCTD et d'autres organisations pour renforcer l'alliance en l'alignant sur des partenariats à l'appui du développement (ODM 8) et pour accorder une attention et un soutien spécifiques aux PEID et aux pays en développement sans littoral. L'OMT participe aussi pleinement au cadre d'action mondial du **10-YFP**, un résultat concret de Rio+20 visant à accroître la coopération internationale afin d'accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables tant dans les pays développés que dans ceux en développement. En outre, le « tourisme durable » a été identifié comme l'un des cinq domaines de programmation à développer, ce qui démontre que le tourisme peut contribuer de manière importante aux trois dimensions du développement durable.

5. Dans le contexte de l'après-Rio+20 et des priorités de développement pour l'après-2015, L'OMT continue de s'investir dans le travail, les débats et les processus se rapportant à l'établissement des **Objectifs de développement durable (ODD)**. En outre, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable terminera la phase actuelle de rassemblement et d'évaluation des informations en février 2014 et devrait commencer à considérer la définition d'un ensemble d'ODD en mars 2014. Pour l'OMT, les deux grands objectifs de sa participation tant au Groupe de travail ouvert qu'aux processus du Forum de haut niveau politique sont : a) pour le Groupe de travail ouvert, s'assurer que les éléments clés du tourisme durable sont pris en compte dans l'élaboration des ODD qui pourraient asseoir les priorités de développement de l'après-2015. Ces priorités devraient avoir une portée mondiale, s'adresser aux pays développés et en développement, et se centrer sur l'éradication de la pauvreté et sur le développement durable ; et b) progresser vers l'application du 10-YFP et s'assurer que le programme de tourisme durable compte sur un soutien politique et un financement sans faille propres à garantir sa mise en oeuvre. Répondant au mandat qui lui avait été donné, le Secrétariat du 10-YFP a présenté un rapport à la session de fond de 2013 de l'**ECOSOC** qui s'est tenue à Genève (Suisse) en juillet 2013. À cette époque, la première réunion du Conseil du 10-YFP a également eu lieu. Un fonds fiduciaire pour le 10-YFP a été institué au Secrétariat du **PNUE** à Paris (France).

6. Suite à des consultations sur la gestion conjointe du **Partenariat mondial pour le tourisme durable (GPST d'après son sigle en anglais)**, l'OMT et le PNUE ont signé une lettre d'accord en février 2013 qui trace un cadre général de coopération. En conséquence, l'OMT a affecté un membre de son personnel pour une période initiale d'un an afin de gérer conjointement avec le PNUE le Bureau de

coordination du GPST hébergé dans les locaux du PNUE-DTIE à Paris (France) et d'aider à coordonner la contribution de l'OMT au 10-YFP. Le GPST, à la composition duquel participent des institutions onusiennes mais aussi les secteurs public et privé, vise à renforcer l'efficacité des partenariats pour faire progresser les principes du tourisme durable dans les destinations. L'OMT a participé à la Deuxième et à la Troisième Conférence annuelle des partenaires du GPST qui ont eu lieu à Séoul (République de Corée) et à Bonn (Allemagne) en mars 2012 et 2013 respectivement.

7. À l'occasion de la **Sixième conférence mondiale de transport aérien de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)** à Montréal (Canada) en mars 2013, l'OMT et l'OACI ont signé une déclaration conjointe sur l'aviation et le tourisme pour manifester leur décision de coopérer plus étroitement sur des questions où leurs priorités sont communes, comme l'assouplissement des formalités de visas, les taxes, la modernisation des normes relatives à l'aviation, l'élaboration de règles convergentes pour la protection des voyageurs et des entreprises, la gestion des flux de passagers dans les aéroports, la capacité aérienne pour les pays moins développés, la réduction des impacts environnementaux découlant des voyages aériens et l'importance du transport aérien pour le développement du tourisme dans les destinations lointaines, les États insulaires et les pays sans littoral.

8. Dans le cadre d'une entreprise commune avec l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** et l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**, ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux, l'OMT a préparé une étude sur les chaînes de valeur qu'elle a présentée au **quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce** à Genève (Suisse) en juillet 2013. L'étude dégagait des conclusions concernant les mesures que les gouvernements, les partenaires du développement et le secteur privé peuvent prendre pour contribuer à lever les obstacles à l'établissement de connexions avec les chaînes de valeur. En sus du tourisme, l'exercice de suivi porte sur quatre autres secteurs revêtant une importance économique particulière pour les pays en développement : l'agro-industrie et la transformation des produits alimentaires ; les technologies de l'information et de la communication (TIC) ; les textiles et vêtements ; les transports et la logistique.

9. La Réunion d'experts à session unique sur la contribution du tourisme à un développement durable qui s'est tenue en mars 2013 à Genève (Suisse) était organisée par la **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)**. Elle a bénéficié des contributions essentielles et de la participation active du SCTD. La réunion avait pour objet le partage de connaissances ainsi que l'identification des grands enjeux et choix de politique générale concernant la façon dont le tourisme peut contribuer à un développement durable. La réunion a été l'occasion de débattre du travail pour lequel la Direction générale Développement et coopération (DG DEVCO) de la Commission européenne a chargé l'OMT d'élaborer un guide sur le thème « **Renforcer les capacités pour un tourisme durable au service du développement** » qui vient d'être lancé à Bruxelles (Belgique) en juin 2013.

10. Aux côtés de l'**Organisation maritime internationale (OMI)**, de l'**OACI** et de la **Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)**, l'OMT a participé à une manifestation parallèle intitulée « Liens entre les mesures en faveur de l'économie verte, le commerce et le changement climatique » organisée par l'OMC à la dix-septième session de la Conférence des parties (COP 17) à la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) en décembre 2011. L'OMT a participé ensuite à l'atelier du **Groupe de travail sur les changements climatiques relevant du Comité de haut niveau sur les programmes**, qui avait pour thème « Conjuguer nos forces en vue de faire progresser et de soutenir l'action pour le climat », qui s'est tenu à Genève (Suisse) en septembre 2012 et, dans le cadre de la COP 18 qui a eu lieu à Doha (Qatar) en novembre-décembre 2012, l'OMT a organisé la manifestation parallèle sur « La réponse du secteur du tourisme aux changements climatiques : initiatives et

stratégies d'atténuation et d'adaptation ». C'est à cette occasion qu'a été lancée la publication conjointe PNUE-OMT intitulée *Le tourisme dans l'économie verte*.

11. L'OMT, membre actif de la **Commission de statistique des Nations Unies** (CSNU), a participé à la dernière réunion de celle-ci (43^{ème} session) au siège de l'ONU, de fin février à début mars 2012 et également à sa 44^{ème} session qui s'est tenue en février 2013, à New York également. La 43^{ème} session de la Commission a débattu, entre autres, de la révision du programme de recensements de la population et de l'habitation, des statistiques sur le développement humain et du cadre d'élaboration de statistiques sur l'environnement.

12. L'OMT a assisté aux Forum de haut niveau sur les statistiques officielles en février 2012 et 2013. Ces forum étaient organisés par la **Division de statistique des Nations Unies** à New York. Les thèmes étaient : « Mesurer ce qui ne peut l'être : repousser les limites des statistiques officielles » (2012) et « Réponse au mandat de Rio+20 d'adopter des mesures de progrès plus générales » (2013). Le travail se poursuit avec le **Comité de la coordination des activités de statistique**, qui dépend de la CSNU, sur l'efficacité du fonctionnement du système de statistique.

13. Le tourisme étant considéré comme un service objet de commerce international, l'OMT a activement participé aux travaux de l'**Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services**. Les réunions ont eu lieu à Rome (Italie) en avril 2013 et à Genève (Suisse) en juin 2013.

14. De novembre 2010 à mars 2012, l'OMT a réalisé un programme biennal de renforcement des capacités concernant les statistiques du tourisme pour les Membres de la région Asie-Pacifique. Composé de trois ateliers et d'un séminaire régional, il a été organisé conjointement avec le ministère australien des Ressources, de l'énergie et du tourisme, le ministère néo-zélandais du Développement économique et en étroite collaboration avec le ministère thaïlandais du Tourisme et des sports ainsi que la **CESAP**. Dans le cadre de l'accord de l'OMT avec la **Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)**, l'ensemble de données sur les indicateurs macroéconomiques internationaux relatifs au tourisme a été mis à jour (à novembre 2011) et intégré à la 20^{ème} édition du Compendium des statistiques du tourisme de l'OMT.

15. Deux événements qui ont eu lieu dans la région des Caraïbes, la Réunion de haut niveau du Comité de coordination pour le développement des comptes satellites du tourisme dans les Caraïbes, à la Barbade en mars 2013, et l'Atelier régional sur les voyages et le tourisme international, à la Dominique en mai 2013, ont bénéficié de la collaboration technique de l'OMT. Le premier a été mis sur pied par l'Organisation du tourisme des Caraïbes et la Banque interaméricaine de développement pour répondre au vif intérêt que suscitent les Comptes satellites du tourisme dans les pays caribéens et les organisations régionales. L'atelier, qui portait sur un éventail de questions relatives aux statistiques sur les voyages et le tourisme, avait été conjointement organisé par la **Division de statistique de l'ONU**, l'OMT et la **Communauté des Caraïbes** (CARICOM).

16. Dans le cadre du travail mené avec le **Coordonnateur du système des Nations Unies pour la grippe** (UNSIC), financé par le **Fonds central pour la lutte contre la grippe** (CFIA), l'OMT poursuit ses activités sur des communications ciblées pour les voyageurs, le secteur privé et les destinations touristiques. En mai 2013, aux côtés de l'**Organisation mondiale de la santé** (OMS) et de l'OACI, elle a convoqué une téléconférence du Réseau d'intervention en cas d'urgence touristique (RIUT) afin de débattre de la situation de la grippe A (H7N9).

17. L'OMT a participé et contribué à la réunion de la **Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies** (UNISDR/SPIC) qui s'est tenue en mai 2013 sur l'initiative mondiale

Vers un monde plus sûr. Cette réunion avait été convoquée pour dresser le bilan des résultats du travail des membres du réseau de cette initiative depuis septembre 2011 en matière de préparation à la pandémie et de leur application à toutes les menaces sanitaires émergentes dans divers contextes institutionnels, organisationnels et politiques.

18. L'OMT a participé à la 2^e réunion européenne des **Arrangements de coopération pour la prévention de la propagation des maladies transmissibles par les voyages aériens (CAPSCA)** en juillet 2012 en Allemagne, où elle a passé un accord de coopération avec le **Programme alimentaire mondial (PAM)**, l'OMS et l'OACI. Un exposé a été présenté sur les activités de l'OMT et l'utilisation des technologies relatives aux références géographiques afin d'accroître la transparence, l'efficacité et la disposition à partager des informations immédiatement en cas de survenue d'un événement et à fournir des conseils aux voyageurs.

19. L'OMT a participé à la réunion en juillet 2012 du **Groupe des hauts fonctionnaires du Comité de haut niveau sur les programmes chargé des questions de réduction des risques de catastrophe et de résilience**, groupe qui a été accueilli par le **Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes**. Cette réunion a permis de discuter des modalités de travail du groupe, qui se compose de 18 autres institutions des Nations Unies et s'emploie à assurer une prise en compte plus systématique de la réduction des risques de catastrophe dans son programme de travail

20. En octobre 2011, l'OMT a assisté à une réunion du Comité de direction et des experts du Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, un groupe de travail dirigé par l'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)**, à Sils / Engadine (Suisse) pour identifier les priorités stratégiques et les actions de mise en oeuvre de ce nouveau programme lancé par l'UNESCO à Kyoto (Japon) en novembre 2012, à l'occasion de l'événement de clôture des célébrations organisées pour le quarantième anniversaire de la **Convention du patrimoine mondial**.

21. L'OMT continue de travailler étroitement avec l'**UNESCO** dans le cadre du **Programme de la Route de la soie**, notamment sur des questions relatives au développement stratégique, à la gestion du patrimoine et à l'inscription en série de la Route de la soie au Centre du patrimoine mondial. L'UNESCO a joué un rôle institutionnel dans les principales réunions du Programme comme la 1^{ère} réunion de l'Équipe de travail sur la Route de la soie au World Trade Market (WTM) de Londres (novembre 2011), la réunion des ministres de la Route de la soie à l'ITB de Berlin (mars 2012) et la Stratégie touristique OMT/UNESCO des couloirs du patrimoine le long de la Route de la soie en Asie centrale et en Chine lancée à la réunion des ministres de la Route de la soie de l'OMT à l'ITB de Berlin (mars 2013). La dernière de ces trois réunions vise à développer une stratégie commune de planification et de gestion du tourisme, notamment pour deux couloirs du patrimoine de la Route de la soie en Asie centrale et en Chine. Partiellement financé par le fonds de dépôt néerlandais à l'UNESCO, le projet réunira des experts internationaux dans les domaines du patrimoine, de la culture et du tourisme pour offrir des stratégies à cinq États membres : la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Des représentants de l'UNESCO et du **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** ont aussi apporté leurs contributions à la 3^{ème} réunion de l'Équipe de travail sur la Route de la soie qui s'est tenue en avril 2013 à Baku (Azerbaïdjan) pour le Plan d'action de la Route de la soie 2014/2015.

22. L'OMT a contribué au volet tourisme du Guide de l'investissement sur la Route de la soie de la **Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED)** présenté au forum sur les investissements hôteliers en Turquie et dans les pays voisins (CATHIC) qui s'est tenu à Istanbul (Turquie) en mai 2013.

23. L'OMT a demandé à des représentants de l'**UNESCO** et de l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture** (FAO), entre autres, de prononcer des discours de fond et d'apporter des contributions essentielles à l'événement piloté par l'OMT *Les saveurs de la Route de la soie : conférence internationale sur la gastronomie, la culture et le tourisme* à Baku (Azerbaïdjan) en septembre 2012. La conférence avait pour but d'étudier comment des destinations de la Route de la soie peuvent accroître leur compétitivité grâce au tourisme culinaire et de souligner comment la gastronomie peut engranger une croissance durable tout en préservant la riche diversité de la cuisine de la Route de la soie et de ses traditions.

24. L'OMT a participé à une réunion technique à Paris (France) en décembre 2012, organisée par l'**UNESCO**, sur l'*Élaboration d'un guide et des modules de formation sur le tourisme de mémoire*. Cette réunion avait pour objectif de lancer l'élaboration d'un guide conceptuel et méthodologique destiné aux opérateurs culturels pour soutenir le développement d'initiatives du tourisme de mémoire sur les sites, lieux, monuments et musées en rapport avec le projet de la Route de l'esclave.

25. L'OMT a participé à deux réunions du Groupe des amis de l'**Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies** (UNAOc) dont elle est membre. Ces réunions ont eu lieu à New York en septembre 2011 et mars 2012. L'Alliance cherche à galvaniser l'action internationale contre l'extrémisme en favorisant le dialogue et la coopération entre les nations, les cultures et les religions. Au 4^{ème} Forum mondial de l'UNAOc qui s'est tenu à Doha (Qatar) en décembre 2011, l'OMT a organisé une session sur *Le tourisme et l'industrie du voyage : célébrer la diversité, rapprocher les cultures, développer les sociétés*. En collaboration avec la Fondation Thémis, l'OMT a conçu un projet de Volontaires qui a été présenté à Belgrade (Serbie) en avril 2012 lors du sommet régional pour l'Europe du Sud-Est de l'UNAOc. En février 2013, dans le cadre du 5^{ème} forum mondial de l'UNAOc qui s'est tenu à Vienne (Autriche), l'OMT a participé à un atelier intitulé *Étendre le rôle de la jeunesse dans les plans nationaux et les stratégies régionales de l'UNAOc pour promouvoir la compréhension interculturelle : partager les bonnes pratiques - de l'essor des expériences de voyage des jeunes aux échanges d'étudiants en passant par les festivals pour les jeunes*.

26. L'OMT a été représentée aux sessions de fond du **Conseil économique et social** (ECOSOC) qui se sont tenues en juillet 2012 et 2013 respectivement à New York et Genève. En 2012, le Débat consacré aux activités opérationnelles de l'ECOSOC présentait un intérêt particulier. Il a permis d'analyser le rapport du Secrétaire général sur l'**examen quadriennal complet** des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en abordant trois questions clé : i) la participation des organismes non résidents aux activités opérationnelles de développement à l'échelon national ; ii) le partage des obligations en ce qui concerne les coûts de coordination du système de coordonnateurs résidents et les éventuelles implications financières pour l'OMT ; et iii) la façon de renforcer les ressources de base destinées à financer les activités liées au développement du système des Nations Unies. Les débats en cours sur la contribution et la permanence de l'OMT dans le système de coordonnateurs résidents, dans le GNUD et dans divers réseaux connexes des Nations Unies sont en cours de révision. En 2013, les principaux thèmes abordés ont été l'élaboration d'ODD, la science, la technologie et l'innovation, puis le potentiel de la culture pour promouvoir le développement durable et l'accomplissement des objectifs de développement du Millénaire.

27. Une manifestation parallèle sur le tourisme a été organisée au siège des Nations Unies à New York en marge de la 66^{ème} session de l'AGNU en octobre 2011 par le **Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays enclavés en développement et les petits États insulaires en développement** en coopération avec l'OMT. Le Secrétaire général de l'OMT y a prononcé un discours liminaire sur le thème « Le tourisme, la biodiversité et la culture dans les PEID dans le contexte de l'économie verte ». Lors de la **Conférence sur les PEID de 2014**, l'OMT devrait

jouer un rôle clé compte tenu de l'importance du tourisme dans ces pays. À cet égard, elle organise actuellement avec la France une conférence sur les îles qui aura lieu à la Réunion en septembre 2013.

28. La **Réunion de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et triangulaire**, qui s'est tenue dans le cadre de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud 2011 sur le thème « Des partenariats efficaces pour des solutions de développement innovantes », a eu lieu à Rome (Italie) en décembre 2011 avec la participation de l'OMT qui y a présenté son travail sur la coopération Sud-Sud et triangulaire.

29. L'OMT a été représentée à la **Réunion de haut niveau sur « Le bonheur et le bien-être : La définition d'un nouveau paradigme économique »** organisée à l'initiative du Premier ministre du Bhoutan à New York en avril 2012 ainsi qu'à la Réunion d'experts qui s'est tenue ultérieurement sur le même sujet. Le principal objectif de la réunion était de définir un nouveau paradigme économique mondial et de se projeter au-delà de Rio+20, lorsque le nouveau paradigme pourrait bénéficier d'un nouvel accord de Bretton Woods.

30. L'OMT a participé à deux manifestations parallèles en avril 2012 à Doha (Qatar) dans le contexte de la **13^e session de la CNUCED**. Le Forum mondial sur les services a rassemblé des dirigeants de l'administration publique et du secteur privé afin de trouver de nouvelles pistes et stratégies pour faire que l'économie des services alimente la croissance économique et un développement durable n'excluant personne. La seconde réunion, que l'OMT avait organisée conjointement avec le SCTD a permis de débattre des politiques et des mesures à mettre en place par les pays en développement afin d'avoir un secteur touristique compétitif dans le cadre de stratégies commerciales nationales.

31. L'OMT et le **PNUD** ont collaboré, avec le financement de ce dernier, à l'élaboration d'un Plan d'action pour la Stratégie de développement durable du tourisme au Burundi et conçu un projet de Plan directeur du tourisme pour l'Ouganda dont les activités ont été lancées en juin 2013. Le gouvernement du Burundi estime que le tourisme est un secteur prioritaire pour diversifier l'économie du pays et créer des moyens d'existence durables. Dans une première phase du projet pour l'Ouganda, l'OMT a préparé une Politique nationale de développement du tourisme qui a été présentée à un atelier national, également en juin 2013.

32. L'OMT et l'**Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)** ont renforcé leurs relations en signant un accord de coopération en avril 2013 qui s'inscrit dans le protocole d'accord conclu par les deux entités en 2012. L'accord est axé sur une campagne de sensibilisation des voyageurs internationaux aux différentes formes existantes de criminalité organisée et au rôle qu'ils peuvent jouer pour réduire la demande de produits illicites émanant de la criminalité transnationale organisée.

33. Dans le cadre de la 11^e réunion de la **Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 11)**, quatre manifestations parallèles sur le tourisme ont eu lieu en octobre 2012 à Hyderabad (Inde). L'OMT, avec la Convention sur la diversité biologique, a organisé l'une de ces manifestations parallèles qui était intitulée « Mettre en avant la contribution du tourisme à la conservation de la biodiversité et au développement durable ».

34. En février 2012, l'OMT a participé à la 16^{ème} réunion des Administrateurs hors classe responsables du programme **ONU-eau** qui s'est tenue à Saragosse (Espagne). La réunion a dressé l'inventaire des progrès accomplis dans le cadre des activités d'ONU-Eau, traité des questions stratégiques et émergentes et débattu du Programme de travail ONU-Eau pour 2012-2013. Une nouvelle collaboration a été lancée pour la Journée mondiale du tourisme de l'OMT du 27 septembre 2013 sur le thème : « Le tourisme et l'eau – Protéger notre avenir commun ».

B. Participation au Conseil des chefs de secrétariat (CCS) et aux groupes de travail de ses organes subsidiaires :

35. L'OMT participe régulièrement au mécanisme de coordination établi par le **Conseil des chefs de secrétariat** pour la coordination (CCS) s'appuyant sur ses trois piliers subsidiaires, à savoir le **Comité de haut niveau sur les programmes**, le **Comité de haut niveau sur la gestion** et le **Groupe des Nations Unies pour le développement** (GNUD), qui travaillent tous en étroite collaboration avec un certain nombre de réseaux et de groupes de travail importants.

1. CCS, Comité de haut niveau sur les programmes, Comité de haut niveau sur la gestion et GNUD :

36. L'OMT a été représentée à toutes les sessions régulières du **CCS**, du **Comité de haut niveau sur les programmes** et du **Comité de haut niveau sur la gestion** qui se sont tenues du second semestre 2011 au premier semestre 2013 sur leurs lieux respectifs. À l'occasion de la session du CCS d'octobre 2011, les responsables de l'OMT et d'**ONU-Femmes** ont conclu un protocole d'accord actualisant celui qui avait été signé entre l'OMT et UNIFEM et portant sur les domaines identifiés pour renforcer la coopération entre l'OMT et cette entité de l'ONU, récemment consolidée, qui se consacre au rôle et à l'autonomisation des femmes. Lors de la période précédant juin 2012, grâce aux interventions de l'OMT à la session du Comité de haut niveau sur les programmes de mars 2012, « le tourisme » a fini par être inclus dans la déclaration conjointe du CCS présentée à Rio+20 et dans le projet de Pacte sur les océans qui ont ensuite été présentés et approuvés à la session du CCS d'avril 2012.

37. En avril 2013, et pour la seconde fois depuis qu'elle est devenue une institution spécialisée du système des Nations Unies en 2013, l'OMT a accueilli, avec le soutien du gouvernement espagnol, une session régulière du **CCS**. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, y a été représenté ainsi que de hauts responsables des 29 membres de ce mécanisme de coordination de l'ONU. Une attention particulière a été accordée à des initiatives de renforcement des objectifs de développement du Millénaire au cours des 1 000 journées précédant 2015. Cette occasion a également été saisie pour renforcer les relations et la notoriété de l'OMT au sein du système de l'ONU. En mars 2012, l'OMT a aussi accueilli avec succès à Madrid, pour la première fois, une session régulière du **Comité de haut niveau sur la gestion**.

38. La participation aux réunions du **GNUD** et de ses groupes de travail est particulièrement importante pour présenter les programmes de l'OMT aux Coordonnateurs résidents et faire avancer la mobilisation de ressources au niveau des pays et l'exécution des projets de l'OMT. En novembre 2011, l'OMT a participé au Programme de préparation des Coordonnateurs résidents de 2011 pour lequel elle avait élaboré un dossier d'information. En mars 2012, l'OMT a mis à jour l'information concernant sa mise en œuvre des produits du GNUD à livrer dans les domaines de la gestion et de la responsabilité.

2. Réseaux subsidiaires du Comité de haut niveau sur la gestion :

39. L'OMT a participé à la 11^{ème} session du **Réseau achats du Comité de haut niveau sur la gestion** qui a été accueillie par l'**Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient** (UNRWA) à Amman (Jordanie) en mars 2012. Cette session s'est notamment penchée sur l'établissement de directives en matière d'achats en collaboration par les institutions des Nations Unies dans les pays, les nouveaux domaines devant faire l'objet d'une harmonisation des règles d'achat au sein du système des Nations Unies et les modalités d'accroître les achats durables dans les pratiques des institutions onusiennes.

40. L'OMT a assisté à la réunion annuelle du **Réseau des conseillers juridiques** des Nations Unies, accueillie par l'UNESCO en avril 2012 à Paris (France). Les discussions ont principalement porté sur les privilèges et immunités, sur le statut de l'Union européenne aux Nations Unies, sur l'utilité des principes commerciaux internationaux d'UNIDROIT (Institut international pour l'unification du droit privé) dans la pratique contractuelle, dans les projets des organisations internationales ou dans l'arbitrage commercial international, sur l'administration de la justice par le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail et sur les progrès réalisés pour rationaliser l'arbitrage pour les non-fonctionnaires.

41. L'OMT a assisté aux sessions du réseau des Nations Unies **Information, Communication et Technologie** qui ont eu lieu à Paris (France) en 2012 et 2013. Le réseau réunit les chefs de groupe, à l'échelle du système, qui se chargent des TIC dans tout le système des Nations Unies. Leur travail conjoint leur permet de mettre à profit les technologies les plus modernes pour soutenir l'ensemble du système des Nations Unies. Les prochaines réunions de ce réseau et du Comité de gestion du CIC devraient se tenir à l'OMT en octobre 2013.

42. L'OMT a suivi le travail du **Réseau Finances et budget** du Comité de haut niveau sur la gestion en assistant à sa session de septembre 2011 et à des visioconférences en mars et juin 2013. Les principaux sujets abordés ont été les dispositifs de copartage, les services communs de trésorerie, les statistiques financières des Nations Unies, la définition commune des frais d'exploitation et d'un système commun et standardisé de contrôle des coûts ainsi que le modèle de supervision et de reddition des comptes pour un positionnement commun du système des Nations Unies. Ce réseau a également examiné la répartition des charges, dans le budget 2012-2013, du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies avec les organes directeurs, la déclaration sur le contrôle interne des informations financières, l'assurance maladie après la cessation de services, une étude sur les options de financement et l'harmonisation des pratiques commerciales au sein du système des Nations Unies.

43. L'OMT a également continué de participer aux réunions du **Réseau Ressources Humaines** dans le cadre du CCS/Comité de haut niveau sur la gestion, de la **Commission de la fonction publique internationale** (CFPI) et du Conseil de la **Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies** (CCPPNU). Lors de leurs sessions de 2012, le Réseau Ressources humaines et la CFPI ont traité de questions présentant un intérêt particulier pour l'OMT comme la gestion de la performance, les normes de classement des emplois et les recommandations de la CFPI concernant les conditions d'emploi. Tel qu'approuvé à la 72^{ème} session de la CFPI, l'enquête sur les conditions d'emploi les plus favorables du personnel recruté localement à Madrid (Espagne) sera réalisée en octobre 2013. Pour la préparer, et conformément à la méthodologie approuvée, la CFPI a réalisé au siège de l'OMT, en avril 2013, une consultation préalable auprès d'organisations siégeant à Madrid. L'OMT continue de suivre le travail ou les réunions, concernant la sécurité des Nations Unies, du **Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité du Comité de haut niveau sur la gestion**. Le groupe a commencé à dispenser le cours « Sécurité de base en mission » à ses fonctionnaires partant en mission. L'OMT a convoqué une réunion de l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité pour les institutions et bureaux des Nations Unies en Espagne et un suivi a été fait auprès des correspondants pour les voyages aériens des compagnies aériennes autorisées par les Nations Unies.

44. Le **Groupe de travail des normes comptables** du CCS a organisé une visioconférence en avril 2013, à laquelle l'OMT a participé, pour débattre de problèmes spécifiques des agents d'exécution 2012 et des organisations 2014, du suivi du travail du Conseil des normes comptables internationales pour le secteur public sur les exposés-sondages, des dividendes (coûts) des IPSAS et de la coordination de la diversité comptable.

45. Le **Groupe spécial sur la cybersécurité et la cybercriminalité du Comité de haut niveau sur la gestion** a tenu une audioconférence en avril 2013 et une réunion en face à face en mai 2013 en présence de tous ses membres pour consolider les informations reçues et débattre de la façon de progresser vers un cadre, à l'échelle de l'ONU, sur la cybersécurité et la cybercriminalité.

III. Suites à donner par l'Assemblée générale

46. L'Assemblée générale est invitée à :

- a) reconnaître l'importance des avantages que procurent la coopération avec le système des Nations Unies et la participation à ses principaux mécanismes de coordination, y inclus l'excellent accueil réservé à la session régulière du CCS à Madrid en avril 2013, notamment pour que le tourisme soit pris systématiquement en compte dans le Programme d'action mondial pour le développement et pour promouvoir les complémentarités et synergies entre les programmes, activités et résultats de l'OMT et ceux d'autres institutions onusiennes ;
- b) reconnaître l'important travail réalisé par le Secrétariat pour introduire le tourisme dans le travail préparatoire et la tenue de la Conférence Rio+20, dans les priorités de développement pour l'après-2015 et dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et à soutenir son travail en contribuant au processus global de définition d'Objectifs de développement durable prenant en compte le tourisme ;
- c) prendre note des décisions prises par le Secrétariat pour renforcer l'engagement de l'OMT dans l'initiative du Partenariat mondial pour le tourisme durable et à continuer de soutenir son travail collaboratif avec le PNUE ;
- d) adhérer à la Déclaration conjointe de l'OMT et de l'OACI et à encourager le Secrétariat à continuer de coopérer avec l'OACI dans des domaines d'intérêt commun et prioritaires afin de renforcer et d'œuvrer pour le développement accru du tourisme ;
- e) encourager le Secrétariat à continuer de s'investir dans les préparatifs et les processus conduisant à la Troisième conférence des Nations Unies sur les Petits états insulaires en développement et à la Conférence consacrée à l'examen décennal de l'application du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral, toutes deux prévues pour 2014 ;
- f) prendre note de la participation du Secrétariat à des questions de fond du système des Nations Unies et à soutenir sa future implication dans ces sujets ainsi que sa contribution à des groupes de travail de structures subsidiaires.